

COLLOQUE

DURABILITE ET OBSOLESCENCE PROGRAMMEE DES PRODUITS DE CONSOMMATION

Le 14 décembre 2018, de 14h à 18h

Salle Vedel

Faculté de Sceaux,

54 Boulevard DESGRANGES

92330 SCEAUX

Sous la direction de

Yannick PAGNERRE et Nicolas DUPONT

14h00 – 14h15 : Propos introductifs

Nicolas DUPONT, Maître de conférences en droit, Université Paris-Sud

Yannick PAGNERRE, Professeur des Universités de droit, Université d'Evry-Val d'Essonne

I/ DURABILITE ET OBSOLESCENCE PROGRAMMEE : QUELLE REALITE ?

A/ Durabilité et obsolescence programmée, un débat récurrent

14h15 – 14h40 : *Les controverses sur l'obsolescence. Approche historique et philosophique d'un débat bicentenaire*

Jeanne GUIEN, Doctorante à l'Université Paris I, CETCOPRA

B/ L'obsolescence programmée, une réalité sectorielle

14h40 – 15h05 : *La durabilité, un critère de différenciation pour les professionnels ?*

Alain PAUTROT, Vice-président Consumer Satisfaction, groupe SEB

II/ DURABILITE ET OBSOLESCENCE PROGRAMMEE : QUELS ENJEUX ?

A/ Durabilité, obsolescence et protection de l'environnement

15h05 – 15h30 : *Quels impacts environnementaux ?*

Erwann FANGEAT, Coordinateur, Direction économie circulaire et déchets, ADEME

B/ Durabilité, obsolescence et nouvelles formes de consommation

15h30 – 15h55 : *Durée de vie et défaillance des biens de consommation : quelles perceptions et quelles réactions des consommateurs ?*

Dominique ROUX, Professeur des Universités de Sciences de gestion/Marketing, Université de Reims Champagne-Ardenne.

16h00 – 16h20 : Pause

III/ DURABILITE ET OBSOLESCENCE PROGRAMMEE : QUELLES PERSPECTIVES ?

A/ Obsolescence et durée de vie, de lege lata.

16h25 – 16h50 : *Obsolescence programmée et allongement de la durée de vie des produits : état des lieux réglementaire*

Erwann FANGEAT, Coordinateur, Direction économie circulaire et déchets, ADEME

B/ Obsolescence et durée de vie, de lege feranda.

16h50 – 17h15 : *Dimensions et perspectives européennes de l'obsolescence programmée*

Thierry LIBAERT, Conseiller au Comité économique et social européen

17h15 – 17h40 : *Durabilité, obsolescence et action des associations : quelles procédures ? Pour quels résultats ?*

Maria José AZAR-BAUD, Maître de conférences en droit, IDEP, Université Paris-Sud

17h40 – 18h00 : *Questions*

18h00 : Propos conclusifs

18h15 : Cocktail